



Publications économiques et financières



Synthèse annuelle

N°388 / Mai 2023

L'ÉCONOMIE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE EN 2022

Un rebond de l'activité dans un contexte inflationniste

Introduction

Après avoir été la collectivité française d'outre-mer la plus affectée par les conséquences économiques de la crise de la Covid-19, la Polynésie française devrait enregistrer au cours de l'année 2022 un rebond de son économie plus élevé que celui de l'année précédente. L'indicateur du climat des affaires (ICA) se maintient au-dessus de sa moyenne de longue période tout au long de l'année malgré de fortes tensions inflationnistes, les prix à la consommation s'affichant en progression de +6,4 % en moyenne sur l'année.

La reprise économique est notamment perceptible sur le marché du travail. Sur les dix premiers mois de l'année, la masse salariale moyenne augmente de 7,0 % en glissement annuel.

Le plan de relance du Pays (2021-2023) a pleinement produit ses effets par le soutien aux investissements notamment en faveur des infrastructures et des entités publiques (ex OPH, CHPF) au prix d'un endettement croissant mais qui demeure néanmoins soutenable.

Le financement de l'économie par les banques polynésiennes progresse significativement avec une production de crédit dépassant son niveau d'avant crise dans un contexte de resserrement des taux d'intérêt.

Une trajectoire de croissance restaurée

Un climat des affaires toujours bien orienté

Après le choc de la crise de la Covid-19, l'ICA retrouve un niveau équivalent à sa moyenne de longue période dès le dernier trimestre 2020 et s'inscrit ensuite durablement audessus.

Pour l'ensemble des entreprises qui participent à l'enquête de conjoncture, l'exercice 2022 est caractérisé par une orientation globalement favorable de l'activité et une reprise des embauches, à laquelle s'ajoute une hausse de leurs prix afin de consolider leur trésorerie.

Le maintien de la confiance arborée des chefs d'entreprise se traduit par la bonne orientation de leurs intentions d'investissement à un an.

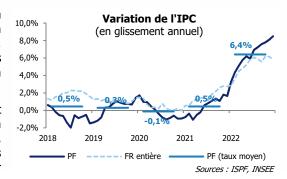


Source : Enquête de conjoncture de l'IEOM

Le retour des tensions inflationnistes

Après plusieurs années de modération, l'indice des prix à la consommation augmente de 6,4 % en moyenne annuelle en 2022. Cette tendance, esquissée dès le second semestre 2021, trouve son origine dans les pressions exercées par les tensions internationales et la désorganisation des chaînes de production et de transport sur le coût des produits importés.

En fin d'année, l'indice des prix à la consommation atteint 8,5 % en glissement annuel, stimulé par l'alimentation (+12,0 %), le logement (+8,8 %) et les transports (+8,2 %), prise en compte faite du carburant des véhicules personnels (+27,9 %). Seule catégorie en marge du mouvement haussier général des prix, les tarifs des communications se contractent

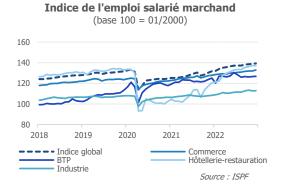


de 16,4 %, résultant d'une concurrence accrue entre les opérateurs locaux. En glissement annuel à fin mars 2023, l'indice des prix à la consommation est ramené à 5,6 %.

Un marché du travail dynamique

Les effectifs déclarés à la CPS, qui ont connu un accroissement annuel moyen de l'ordre de 2,0 % sur les années pré-Covid-19 (2017-2019), augmentent de 5,1 % sur la période sous revue (contre +2,7 % en 2021), soulignant le dynamisme de l'emploi dont le niveau dépasse celui de l'année record de 2019.

Ainsi que l'illustre l'évolution de l'indice salarié marchand, c'est le secteur de l'hôtellerie-restauration qui affiche la plus forte reprise, +13,7 % sur l'année, suivi de l'industrie (+4,0 %) et du commerce (+3,8 %). Le BTP, pour sa part, moins affecté par les restrictions pendant la crise sanitaire, n'enregistre qu'une augmentation de 1,0 %.

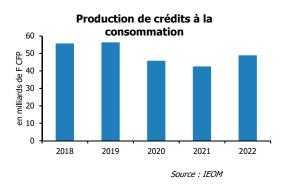


Une consommation qui se maintient en dépit de l'inflation

La vigueur de la consommation se reflète dans les immatriculations de véhicules neufs qui augmentent de 25,0 % sur les neuf premiers mois de l'année (6 125 unités contre 4 882 en 2021).

Sans pour autant atteindre les niveaux observés avant la crise de la Covid-19, la production de crédits à la consommation gagne en dynamisme, +14,9 % en glissement annuel en 2022 après -7,0 % en 2021 (48,9 milliards de F CFP contre 42,6 milliards en 2021).

Les importations de biens de consommation courante enregistrent une progression de 11,3 % en 2022 (+15,6 % en 2021), pour atteindre 35,8 milliards de F CFP (32,1 milliards



en 2021), tandis que leur volume est stable sur un an, consacrant le maintien de la bonne tenue de la consommation des ménages.

Parmi les commerçants interrogés trimestriellement par l'IEOM, la majorité estime avoir bénéficié d'un courant favorable, répercutant les hausses de leurs coûts d'approvisionnement sur leurs prix de vente. Leur chiffre d'affaires atteint 437 milliards de F CFP sur l'exercice 2022, en hausse de 10,9 % par rapport à 2021 (394 milliards).

Les entreprises continuent d'investir

Encouragées par un rebond durable de la croissance, les entreprises se sont montrées enclines à engager des programmes d'investissement en 2022.

La production de crédits d'équipement s'établit ainsi à 36,8 milliards de F CFP contre 23,1 milliards en 2021, soit +59,3 %, portée par quelques projets d'envergure dans plusieurs secteurs d'activité (énergie, transports, hôtellerie...).

Les particuliers, en revanche, ont plutôt restreint leurs investissements immobiliers, en dépit de mesures publiques incitatives¹ : la production de crédits à l'habita

(centrées sur leur moyenne de longue période) 40% 30% 20% 10% 0% -10% -20% -30% -40% -50% 2018 2019 2020 2021 2022 Source : Enquête de conjoncture de l'IEOM

Prévisions d'investissements à un an

publiques incitatives¹ : la production de crédits à l'habitat se replie de 3,0 % en 2022 (34,8 milliards de F CFP contre 35,9 milliards l'année précédente).

Au cours de l'année, plusieurs facteurs ont favorisé l'attentisme des particuliers en la matière. Au-delà de l'inflation sur les coûts des matériaux de construction², la décision d'appliquer une taxe de 1 000 % aux investisseurs non résidents, adoptée en avril, puis invalidée par le juge administratif en septembre, a gelé le marché immobilier pendant quelques mois.

L'investissement public, stimulé par le plan de relance 2021-2023 du Pays, s'est poursuivi comme l'illustre la hausse de 10,7 % des dépenses liquidées par la direction de l'équipement, après + 16,9 % en 2021 (11,7 milliards de F CFP en 2022 contre 10,5 milliards en 2021).

Un dynamisme insufflé à l'ensemble des secteurs

Une conjoncture favorable notamment dans le secteur tertiaire

Très affecté par la crise sanitaire, le secteur tertiaire retrouve sa vitalité en 2022, sous l'impulsion du tourisme et de la demande interne. Son chiffre d'affaires global s'accroît de 15,4 % en rythme annuel³, après +8,9 % l'année précédente.

La régénération du tourisme

En dépit de liaisons aériennes encore restreintes⁴, l'année 2022 s'est révélée très porteuse pour le tourisme. La Polynésie française a accueilli près de 219 000 touristes, principalement en provenance des États-Unis (43,0 %), de France (33,0 %) et des autres pays d'Europe (11,0 %). Le nombre de croisiéristes, pour sa part, a plus que triplé, de 12 000 en 2021 à 43 000 en 2022.

Les hôtels polynésiens, lourdement affectés par deux années de pandémie, ont restauré leur rentabilité. Alors que leur coefficient moyen de remplissage, 68,8 %, a dépassé son niveau de 2019 (68,3 %), ils ont pu doubler leur revenu moyen par chambre disponible (41 000 F CFP contre 23 000 F CFP en 2021). Sur l'exercice 2022, le chiffre d'affaires global de l'hôtellerie atteint 59 milliards de F CFP contre 30 milliards de F CFP en 2021 (31 milliards de F CFP en 2019).





Instaurée en 2014 et régulièrement reconduite, l'aide à l'investissement des ménages (AIM) est une subvention destinée à soutenir l'investissement immobilier. Accordée sous condition de revenus, elle est plafonnée à 2 millions de F CFP pour une rénovation de logement et à 4 millions de F CFP dans le cas d'une construction ou d'une acquisition.

 $^{^2}$ L'index du BTP augmente de 11,8 % en moyenne annuelle (+3,6 % en 2021 et +0,8 % en 2020).

³ Données non corrigées de l'inflation.

⁴ En 2022, les lignes vers le Japon et l'Amérique du Sud n'ont pas repris et celle de la Nouvelle-Zélande a rouvert en mai.

Une hausse du chiffre d'affaires et des coûts dans le secteur secondaire

Après +12,7 % en 2021, le chiffre d'affaires du BTP se consolide avec une croissance de +1,8 % en 2022. Les chefs d'entreprise du secteur, interrogés lors des enquêtes de l'IEOM, font cependant part d'une activité globalement plane, mais surtout sujette aux aléas que connaissent les matériaux de construction. De plus, les revalorisations de leurs prix de vente, destinées à amortir la hausse de leurs coûts d'exploitation, n'ont pas suffi à maintenir leur situation de trésorerie.

À titre d'exemple, et selon l'ISPF, les tarifs du contreplaqué ont augmenté de 55 % et ceux du bois de plus de 30 % (sapin, kohu...) entre décembre 2021 et décembre 2022.

Les industriels, de leur côté, estiment avoir bénéficié d'un courant d'affaires plus porteur, avec un chiffre d'affaires en hausse de 8,6 % en 2022 (+2,2 % en 2021), bien qu'ils aient également été confrontés à des problèmes de trésorerie, les obligeant à adapter leurs prix de vente en conséquence.

Croissance des recettes à l'export pour le secteur primaire

Les exportations de produits du secteur primaire voient leurs recettes progresser de près de 30 % en 2022.

Les exportations de perles brutes ont rapporté 6 milliards de F CFP contre 4,8 milliards en 2021, mais pour un volume bien moindre (8,7 tonnes contre 16,7 tonnes). Par conséquent, le prix moyen des perles au gramme s'est apprécié au-delà même de son niveau pré-crise (693 F CFP contre moins de 300 F CFP en 2020 et 2021, et 482 F CFP en 2019).

Les exportations de poissons, pour leur part, ont augmenté de 35,2 % en valeur, tirant profit d'un dollar américain fort, devise des principaux clients de la pêche

Exportations de poissons et de perles brutes

■Poisson ■Perles brutes

polynésienne. En outre, cette dernière détient plusieurs labels de qualité pour ses produits (thon et prochainement espadon) qui permettent de mieux les valoriser.

Source: ISPF

Une activité bancaire bien orientée

L'affermissement de la croissance économique se traduit pour les banques polynésiennes par un regain de dynamisme de leur activité de crédit et une collecte de dépôts moindre, mais significative. L'exercice 2022 s'achève sur une position extérieure nette¹ toujours prêteuse, inférieure néanmoins à celle de 2021.

La normalisation des politiques monétaires enclenchée au second semestre a contribué à consolider les marges nettes d'intérêt des banques. L'IEOM, à l'instar de la BCE, a remonté ses taux directeurs dans le but d'apaiser les tensions inflationnistes : en décembre 2022, le taux de facilité des dépôts a été fixé à 2,0 % (-0,20 % en début d'année) et celui de la facilité de prêt marginal à 2,75 % (0,25 % auparavant).

Une collecte de dépôts portée par les ménages

Alimentée à la fois par les entreprises et les ménages lors des années de la Covid-19², la collecte de dépôts est restée soutenue en 2022, essentiellement portée par les seconds (+18 milliards de F CFP).

La remontée progressive des taux au cours de l'année a incité les ménages à orienter leur épargne vers des produits offrant un meilleur rendement. Les dépôts à terme (+8,4 milliards de F CFP, soit +15,9 %) et les contrats d'assurance-vie (+6,0 milliards de F CFP, soit +9,3 %) en ont ainsi été les premiers bénéficiaires. À l'inverse, les dépôts à vue et les comptes sur livret ont plus modestement augmenté, respectivement +3,7 % et +0,7 %.

Les dépôts des entreprises se contractent de 1,6 %, impactés principalement par le reclassement des activités financières de l'OPT par Marara Paiement.

¹ Elle correspond à la différence entre les avoirs et les engagements des établissements financiers locaux hors zone d'émission.

² Les entreprises ont souscrit des prêts garantis par l'État en 2020 et 2021, versés sur leurs comptes à vue et non immédiatement utilisés.

Une activité de crédit toujours dynamique

Le rythme de progression de l'encours sain des crédits octroyés par les établissements de crédit de la place accélère en 2022, +6,5 %, après +4,0 % en 2021.

La production de crédit s'établit à 135 milliards de F CFP, en hausse de 22,0 % par rapport à 2021 (111 milliards de F CFP), et supérieure à celle de 2019 (128 milliards de F CFP). Elle est tirée par celle des crédits à l'équipement (+20 milliards de F CFP) et de trésorerie (+6 milliards de F CFP), dans une moindre mesure.



Sur le segment des entreprises, la hausse de 7,8 % par

rapport à l'année précédente repose sur les crédits à l'équipement dont la production augmente de 13,7 milliards de F CFP, essentiellement sous l'effet de quelques opérations d'envergure, celle des crédits de trésorerie étant légèrement en retrait (-0,9 %).

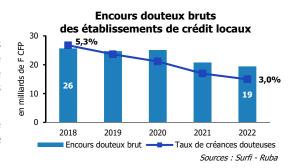
En 2022, l'encours des crédits aux ménages augmente de 5,6 %, stimulé par les crédits à la consommation (+6,2 %) et à l'habitat (+6,0 %). Pour ces derniers toutefois, la production a marqué une pause en 2022 (-3,0 %).

Quant aux établissements situés en dehors de la zone d'émission, dont l'activité est majoritairement orientée vers le financement de l'habitat des ménages et des collectivités publiques, ils voient leur encours sain augmenter de 14,4 % (+14,9 % en 2021), dynamisé notamment par le second prêt de l'Agence française de développement garanti par l'État octroyé à la Polynésie française destiné au financement de son plan de relance. En fin d'exercice, la dette du Pays est évaluée à 156 milliards de F CFP (116 milliards de F CFP fin 2021).

Une sinistralité toujours contenue

Sur l'exercice 2022, l'encours des créances douteuses brutes, 19,4 milliards de F CFP au 31 décembre, se replie de 6,5 % (20,8 milliards de F CFP fin 2021), en partie grâce à des cessions à des entreprises spécialisées dans le recouvrement.

Par conséquent, le taux de créances douteuses se contracte à 3,0 % (3,4 % fin 2021) pour un taux de provisionnement de 55,9 % (56,5 % fin 2021).



Perspectives

Après le choc de la Covid-19 et malgré le contexte fortement inflationniste observé au cours de l'année 2022, la Polynésie française devrait retrouver son niveau de produit intérieur brut d'avant crise au premier trimestre 2023. Le rebond de l'économie polynésienne plus marqué en 2022 semble se poursuivre comme l'illustre l'évolution des principaux indicateurs sur les premiers mois de l'année 2023. En témoigne la progression de la fréquentation touristique qui dépasse désormais ses performances atteintes en 2019. Le contexte des élections territoriales en Polynésie française ainsi que la progression des risques géopolitiques constituent néanmoins des facteurs d'incertitude de nature à peser également sur le comportement des agents économiques.

Achevé d'imprimer : mai 2023 — Dépôt légal : mai 2023